

Travail (M. Mitchell) est disposé à traiter de cet aspect de l'important problème posé par l'élaboration d'un programme de main-d'œuvre et le développement industriel du pays dans l'ensemble.

Dans le discours du trône, il est question de rajuster la représentation à la Chambre des communes. Une telle mesure est toujours d'une extrême importance pour la population. Au cours de son histoire et depuis quelques années surtout, le Canada s'est montré très large d'esprit et fidèle à tous les principes démocratiques; je suis donc convaincu que le bill visant à rajuster la représentation à la Chambre et à la fixer pour dix ans à venir sera une charte entièrement juste qui protégera les minorités et assurera une députation suffisante à toutes les provinces. Je propose que le Canada, en vue de réaliser un remaniement équitable, demande respectueusement l'appui de la majorité des citoyens dans l'exécution de cette tâche importante. Un tel rajustement, accordant une représentation équitable à toutes les régions du Canada et à tous nos compatriotes, constituerait une nouvelle pierre angulaire de la justice et de l'unité au pays.

En septembre dernier, j'ai pris la parole à la Chambre et traité de deux questions, savoir, le service civil et l'impôt sur le revenu. Je désire dire quelque mots du Service civil et, afin d'être aussi bref que possible, monsieur l'Orateur, je vais citer, les paroles que j'ai prononcées à ce moment-là:

Pour rendre service aux honorables députés et à ceux qui s'attendent à obtenir un emploi dans le service civil, j'ose dire qu'il faudrait nommer le plus tôt possible à cette session, ou durant la suivante si la présente est trop courte, un comité spécial chargé d'étudier et de reviser la loi du service civil et ses règlements. Nous sommes à un temps où il faudra opérer plusieurs changements, afin d'établir un nouvel ordre dans le monde, et ce comité devrait être mis clairement au courant de tout ce qu'il y a à attendre de la Commission du service civil sous le régime de la loi du service civil et de ses règlements. Il s'ensuivrait une meilleure entente parmi tous les intéressés.

Je suis d'avis, Monsieur l'Orateur, que les mêmes raisons de créer un comité spécial d'enquête sur le service civil existent encore. Je reconnais que le comité d'enquête sur les affaires des anciens combattants a fait un relevé complet, au cours de la dernière session, des positions où l'on accorde la préférence aux anciens combattants, et je comprends fort bien que ce comité sera de nouveau constitué pendant la présente session afin de continuer son enquête sur les problèmes des anciens combattants. Cependant, on demande à la Commission du service civil de garder ou de remplacer environ 60,000 employés temporaires, ce qui exigera de 50,000 à 60,000 nouveaux exa-

mens. Je me rends compte que ma demande de constituer un comité spécial d'enquête n'est qu'un moyen de faire mieux comprendre le travail de la Commission du service civil aux honorables députés et au grand public, mais je crois qu'il rendrait service à tous les intéressés. Etant donné que la commission est actuellement surchargée de travail, le comité en question ne devrait commencer son enquête qu'une fois la tâche de la Commission terminée; toutefois, je désire qu'on constitue un tel comité parlementaire le plus tôt possible.

J'ai dit que je parlerais de l'impôt sur le revenu. Il nous a fait plaisir, à la dernière session, d'apprendre du ministre des Finances (M. Ilsley) qu'une réduction d'environ 16 p. 100 serait accordée pour l'impôt de 1945. Ce n'était qu'une diminution d'impôt; elle était peut-être trop forte dans certains cas et pas assez dans d'autres. Nous étions contents d'accepter cette réduction pour l'an dernier, mais je suis certain que le ministre du Revenu national (M. McCann) qui, il y a quelques semaines, a prédit une nouvelle diminution d'impôt, ne serait pas satisfait de la réduction accordée l'an dernier, et je désire faire un nouvel appel en faveur des pères de famille. Au risque de retenir l'attention de la Chambre pendant un peu plus longtemps, j'aimerais répéter ce que j'ai dit en cette enceinte l'an dernier lorsque j'ai demandé une telle réduction:

Néanmoins, je me hasarde à proposer que les exemptions fiscales suivantes soient non seulement envisagées mais consacrées par le prochain budget. Je ne me soucie pas outre mesure de la critique portant que nous n'avons pas réduit l'impôt de guerre sur le revenu dans la mesure espérée par la population car, en somme, les gens ne s'attendent pas pour le moment à une très appréciable diminution de l'impôt. Mais je crois que nous devrions favoriser l'homme marié et sa famille.

Je ne vais pas aussi loin que l'honorable député de Humboldt (M. Burton), qui demandait, dans son discours d'hier, de les soustraire complètement à l'impôt.

Je réclame pour eux un abattement à la base de \$1,500 et pour chaque enfant de moins de 18 ans,—ou de plus de 18 ans s'il fréquente le collège ou l'université,—un dégrèvement de \$400, sommes que le contribuable pourrait déduire de son revenu net. Ce ne serait que juste, à mon avis, et de telles mesures constitueraient une aide précieuse pour les pères de famille et les gens mariés en général.

Sans compter qu'un plus grand nombre de nos jeunes pourraient ainsi bénéficier d'une éducation secondaire. Je regrette de ne pouvoir songer davantage aux célibataires à cette époque difficile.

Je prends la défense du chef de famille et j'espère que le prochain exposé budgétaire réduira le fardeau de ses contributions.